

L'islam, ce sont les Apostats qui en parlent le mieux : écoutez-les

écrit par Louise Langlois | 13 février 2018



L'apostasie en islam est le rejet de la religion islamique par un musulman, par le fait de renier sa foi publiquement, d'insulter Dieu ou les prophètes de l'islam ou de professer des dogmes hétérodoxes.

Plusieurs versets du Coran condamnent explicitement l'apostasie en rappelant que tous ceux qui quittent l'islam seront exposés à la colère et au châtement d'Allah et que Dieu ne leur pardonnera jamais ce reniement. Des hadith-s exigent également la mort pour tous les apostats de l'islam en rappelant que « *Le sang d'un musulman peut être versé pour celui qui s'éloigne de l'islam.* »

De nos jours, l'apostasie est toujours considérée comme un interdit en terre d'islam avec des conséquences punitives sur la vie privée comme l'annulation du mariage, la confiscation des biens, la privation des droits de succession, les persécutions ou la peine de mort.

De nombreux apostats de l'islam ont trouvé refuge en Europe face aux menaces dont ils faisaient l'objet dans leurs pays

musulmans. C'est le cas de Magdi Allam, un ancien musulman baptisé par le Pape, et qui vit toujours sous protection policière en Italie. Nous avons également les témoignages d'anciennes femmes musulmanes comme Wafa Sultan et Ayaan Hirsi Ali qui ont fui leurs terres natales et qui multiplient les conférences dans le monde pour alerter l'occident sur les dangers de l'islam.

En France, la condamnation de l'apostasie est contraire aux lois républicaines et à la liberté de conscience et de culte posée par la constitution française et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Toutefois, malgré ce socle constitutionnel, les musulmans de France continuent d'interdire l'apostasie au sein de leur communauté musulmane, certains apostats témoignant des vindictes dont ils ont fait l'objet lorsqu'ils s'éloignent des préceptes du Coran ou de la mosquée.

En 1999, lors d'une large consultation menée auprès des associations musulmanes de France, Jean-Pierre Chevènement, alors Ministre de l'Intérieur, avait qualifié de non-négociable le droit pour tout musulman de changer de religion. **Mais à la demande de l'UOIF, cette requête fut définitivement écartée des négociations. Les islamistes gagnèrent à l'époque le bras de fer au détriment des lois de notre République Française.**

Aujourd'hui, à l'heure où Emmanuel Macron lance le chantier de l'« islam de France », toujours sous l'égide de Jean-Pierre Chevènement, l'apostasie risque de demeurer un sujet sensible dans ce débat, la pierre angulaire d'un combat dans lequel vont s'affronter face à face notre démocratie et les islamistes de notre pays.

Dans deux vidéos récentes, postées ce mois de février 2018, un ancien musulman parle de son apostasie, de la violence de la communauté musulmane et de la montée de l'islamisme en France.

Au sujet des attentats perpétrés sur le territoire français et en Europe, cet homme confirme que cette sauvagerie est en conformité avec les préceptes du Coran et que les musulmans n'ont pris aucun recul avec les versets violents de ce livre. Dans une seconde vidéo, cet apostat explique le concept de « *Taqiya* » en islam qui permet à tout musulman de mentir et de raconter n'importe quoi, à l'image de Tariq Ramadan avec son double discours. Mahomet lui-même a encouragé cet art du mensonge et de la dissimulation auprès de ses disciples.